

DJCE Aix et sélections

Par **Transpacifique**, le **09/05/2016** à **18:40**

Bonjour à tous !

Ayant actuellement terminé ma L2, je commençais à m'intéresser un peu aux éventuels M1/M2 que je pourrai effectuer, notamment en droit social !

Alors j'ai pris un peu d'avance, j'ai lu les cours de droit commercial et de droit social de la L3, et franchement ça m'intéresse énormément... Donc j'envisage une voie vers les métiers de juriste d'entreprise.

Néanmoins, je suis à Aix, et dans cette université, ils proposent un DJCE qui prend la forme d'un DU, et qui n'est donc pas reconnu comme étant un véritable DJCE (car non reconnu par la FNDE). Je n'ai de toute façon pas envie de bouger d'Aix, donc j'envisage de postuler à ce faux-DJCE, mais je cherchais quelques renseignements auparavant, notamment sur tout ce qui touche aux sélections...

Donc premièrement :

- Comment se passent les sélections ?
- Comment se passe un oral ? (je n'ai jamais eu l'occasion d'avoir à faire un oral...)
- J'ai obtenu une moyenne de 13 tout pile à ma L1, et ma moyenne de L2 devrait tourner autour de 12 et quelques, est-ce suffisant ?

J'ai en effet vu que les sélections se faisaient sur les notes obtenues en L3, dois-je en conclure que mes notes de L1 et L2 ne seront même pas regardées ?

En tout cas, merci à vous !

Par **etudiant9**, le **21/06/2016** à **17:34**

Personne pour répondre ?? Aucun retour ?
Je suis également intéressé par ce diplôme

Merci

Par **sorrow94**, le **21/06/2016** à **22:21**

Coucou,

Les critères de sélection diffèrent d'un M2 à un autre, donc il est difficile d'en savoir plus sur un M2 en particulier sans directement aller interroger le directeur de la formation en question.

Cela dit, en règle générale, concernant les notes, la sélection se fait sur les notes de tout le cursus en droit, donc L1, L2, L3 et M1, avec une plus grande importance portée aux notes de M1 et de L3 qu'aux notes de L2 et L1.

Sachez également que même lorsque votre formation s'articule comme un "M1/M2", bien souvent l'acceptation en M1, même sur dossier le cas échéant, ne présume pas de l'acceptation en M2 qui nécessitera une nouvelle candidature et qui donc tiendra compte des notes obtenues lors du M1.

Concernant la formation que vous citez, je ne la connais pas donc je ne préfère pas m'avancer à essayer de répondre, désolé !

Bonne soirée.

Par **etudiant9**, le **22/06/2016** à **16:27**

Merci pour ce message.

Quelqu'un a-t-il suivi cette formation ? Si oui, peut-il donner des informations sur les critères et les exigences de l'admission ?

Par **Assia18**, le **26/07/2016** à **16:57**

Bonjour,

J'ai postulé dès ma L3 pour le DJCE à AIX en M1.

La sélection est assez simple et se fait sur la moyenne que tu as obtenu pour les matières de droit civil, commercial, social et droit du marché intérieur de l'UE en L3 **uniquement**. Avec en plus un test commun en anglais courant mai (rien de compliqué et pas besoin d'avoir un très bon niveau).

Donc oui, les moyennes obtenues en L1 et L2 ne te sont même pas demandées...

Je te rassure, tu n'auras pas d'oraux pour la sélection.

Pour une centaine de candidatures il y a 30 places. Ce qui est intéressant en t'inscrivant dans le DJCE 1 c'est que tu as une sorte de "pass-droit" pour les 4 master 2 que propose l'IDA.

Par **Assia18**, le **27/07/2016** à **09:14**

Il y a des groupes sur Facebook si ça peut t'aider.

De la L1 aux Master 2 spé par promotion.

Ils sont assez actifs et ça peut aider.

Par **portalis13**, le **30/06/2021** à **10:23**

Bonjour,

Je réponds plusieurs années après pour les personnes susceptibles de passer sur ce sujet aujourd'hui.

Le DJCE est sélectif : il n'y a que 30 places pour l'ensemble des étudiants du Master 1 Droit des affaires, soit environ 300 personnes. Pour autant, j'ai été pris sans avoir obtenu d'excellents résultats au cours de ma licence. En l'occurrence, une moyenne de 13 sur les 3 années a suffi.

En première année de DJCE (donc, en parallèle du Master 1), le programme n'est pas très lourd. Seulement 4 à 5 matières supplémentaires, que vous passerez après les partiels du second semestre.

Comme cela a été dit, le grand intérêt du DJCE, en première année, réside dans la priorité qui vous est offerte pour plusieurs masters de l'IDA, dont notamment le Master Ingénierie des sociétés et Juriste d'affaires internationales qui sont très demandés.

Enfin, pour ce qui est du caractère véritable ou non du DJCE d'Aix, je prêche bien évidemment pour ma paroisse mais je doute que les professionnels s'intéressent vraiment à l'agrément donné par une fédération obscure. La faculté d'Aix a été (co)fondatrice du DJCE et il s'agit d'une université jouissant d'une très bonne réputation nationale ; que la DJCE soit agréé ou non aujourd'hui ne changera pas grand chose à la valeur de cette mention sur votre CV.

J'espère avoir éclairé les étudiants qui s'interrogent sur une éventuelle poursuite de parcours au sein du DJCE.